

Deux terroristes tués et sept interpellations à Saint-Denis

Riposte française contre Daech par une opération antiterroriste

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3721 - Jeudi 19 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

Les communaux dans la rue

Page 24

Sellal s'est réuni avec son homologue maltais

L'Algérie et Malte renforcent leur partenariat

Page 3

La nouvelle règle du jeu

Par Mohamed Habili

Les Russes sont finalement parvenus quant à eux à la conclusion que c'est bien par suite d'un acte terroriste que leur Airbus s'est écrasé dans le Sinaï, il y a quelques jours, à la différence des Egyptiens qui attendent toujours les résultats officiels de l'enquête pour se prononcer. En fait, on n'imagine même pas que cette dernière donne tort aux Russes, et avant eux, aux Britanniques et aux Américains. C'est une bombe déposée à bord de l'appareil dans l'aéroport même de Charm El Cheikh qui est à l'origine du crash de l'avion de ligne et de la mort de tous ses passagers, dont le nombre monte à plus de 220. Il est mort plus de personnes dans l'attentat contre l'Airbus russe que dans les attaques de Paris. N'empêche, ce sont là deux tueries massives survenues coup sur coup, et du fait d'un même coupable : l'Etat islamique, qui dans les deux cas n'a pas attendu longtemps avant de revendiquer ses actes. Encore n'est-ce pas là ses deux seuls méfaits : il s'est également attribué les explosions de Beyrouth, qui ont fait des dizaines de victimes. Russes et Français, les principales victimes de ces derniers jours, ont décidé de coordonner certaines de leurs attaques contre les positions de l'Etat islamique, en Syrie notamment. Les terroristes semblent ne plus avoir envie de sortir de leur bois si ce n'est pour commettre un carnage. C'est leur nouvel état d'esprit. Toutes proportions gardées, cependant, c'était déjà le cas dans l'attentat contre «Charlie-Hebdo», en janvier dernier.

Suite en page 3

Tout en accusant Saadani de faire pression sur la justice dans l'affaire Khelil

Makri : «Les réserves de change ne pourront assurer que 23 mois»



PH: E. Soreya/J.A.

A la veille des débats autour du projet de loi de finances de 2016 au niveau de la chambre basse du Parlement, l'opposition monte au créneau pour dénoncer et critiquer ce texte. A ce propos, le président du MSP, Abderrezak Makri, a accusé hier des hommes d'affaires d'être derrière quelques propositions, sans les citer. Lire page 3

Installation d'un groupe de travail

Le contrôle des produits importés renforcé

Page 4

Rencontre

L'enseignement-apprentissage de la littérature sous diagnostic

Page 13

Deux terroristes tués et sept interpellations à Saint-Denis

Riposte française contre Daech par une opération antiterroriste

■ Cinq jours après les attentats qui ont ensanglanté Paris, une opération de police a été lancée hier matin à Saint-Denis. La sous-direction antiterroriste de la police judiciaire est intervenue tôt en début de matinée, assistée des forces policières d'intervention du Raid.

Par Meriem Benchaouia

La cible de l'assaut est Abdelhamid Abaaoud, «cerveau» présumé des attentats de vendredi, qui ont fait plus de 129 morts et plus de 350 blessés. En effet, depuis le lancement de l'appel à témoins contre Salah Abdeslam, les forces de l'ordre mènent des opérations à chaque endroit où il pourrait se trouver. En France et en Belgique, la traque est sans relâche. Mardi à Strasbourg, hier à Saint-Denis. Toutes les polices d'Europe recherchent le 8^e terroriste des attentats de Paris. L'opération antiterroriste d'ampleur qui a fait, selon la police, deux morts, dont une femme qui s'est fait exploser, et sept individus interpellés alors que le président François Hollande a maintenu la réunion du Conseil des ministres pour examiner le texte de loi sur l'état d'urgence. Des sources policières ont indiqué qu'au moins «deux forcés étaient morts dont une femme qui s'est fait exploser», avant le début de l'assaut, un acte «sans précédent» en France, relève-t-on. Le procureur de la République a annoncé, pour sa part, que les policiers d'élite du Raid ont extrait trois hommes de



l'appartement, «immédiatement placés en garde à vue», ajoutant qu'un homme et une femme «ont également été interpellés à proximité immédiate de l'appartement et aussi placés en garde à vue». Bouclé par des policiers et des soldats munis d'armes automatiques, de casques et de gilets pare-balles, Saint-Denis offrait une scène de guerre et une journaliste de l'AFP a rapporté que les forces de l'ordre ont emmené un homme qui dit avoir hébergé deux

personnes «qui venaient de Belgique» dans l'appartement visé par l'assaut, et une de ses amies. Dans cet assaut musclé, au moins trois policiers ont été blessés, a-t-on indiqué. Selon des informations émanant de la police, la cible de l'assaut, le Belge Abdelhamid Abaaoud, organisateur présumé des attentats de vendredi, est membre de Daech recherché depuis janvier est aussi soupçonné d'avoir également projeté des attentats en Belgique.

Plusieurs stations de métro ont été fermées, les lignes de tramway desservant ce quartier arrêtées, les établissements scolaires du centre-ville étaient fermés, les habitants étant priés de ne pas sortir de chez eux. L'ancien président Nicolas Sarkozy a sévèrement mis en cause, hier, le président français François Hollande et son gouvernement, déplorant «trop de temps perdu» depuis les attentats de janvier et une «insuffisante prise en compte des conséquences de l'intervention en Syrie sur la sécurité intérieure». Dans la matinée, François Hollande présidait une réunion du Conseil des ministres qui était maintenu malgré l'opération antiterroriste en cours à Saint-Denis, un Conseil des ministres consacré notamment à l'état d'urgence.

deux, mais trois ou quatre hommes. En Belgique, l'enquête a identifié des complices présumés, ceux qui auraient ramené Salah Abdeslam de Paris vers la Belgique.

Nouveau raid aérien français sur le fief de l'Etat islamique à Raqqa

L'aviation française a de nouveau bombardé le fief du groupe Etat islamique (EI) à Raqqa, dans le nord de la Syrie, mardi dans la soirée. En effet, deux jours après avoir procédé à un bombardement massif des positions de l'Etat islamique à Raqqa, la France annonce ce lundi avoir de nouveau mené des frappes sur le fief du groupe terroriste au nord de la Syrie. Dimanche, le ministère de la Défense a affirmé avoir détruit un poste de commandement utilisé pour le recrutement de jihadistes et un camp d'entraînement de l'organisation terroriste. Ces bombardements font notamment suite aux déclarations de François Hollande devant le Congrès. «La République détruira l'Etat islamique», avait notamment promis le président qui a par ailleurs annoncé une révision de la Constitution. M. B./agences

La piste d'un 9^e homme

Les enquêteurs ont reçu une vidéo amateur qui laisse penser qu'un 9^e homme serait impliqué dans les attentats. Plusieurs témoins ont indiqué que la voiture qui a servi à tirer sur les restaurants dans le quartier de la République contenait non pas

PEINTURE ANTI-UV

COQUE RENFORCÉE

FIAT PROFESSIONAL

STYLE ET FONCTIONNALITÉ

PÉDALIER PLUS CONFORTABLE

PARTIES MOBILES CONSOLIDÉES

SYSTÈME DE FREINAGE AMÉLIORÉ

EMBRAYAGE OPTIMISÉ

SUSPENSIONS PERFECTIONNÉES

1781 0468 - 021.75.48.94/92/97
1781 0828 - 0288 8770.56.19.84
075 188208 - 0469 48.85.85
075 1881 - 0469 8581.85.45.11

vanir.benchaouia@oval.dz
mohamed.kocel@oval.dz
chejikhoub@oval.dz
zka13@hotmail.dz

ZI Extension Oued Smar, lot n° 08 - BP 149 - Alger - Algérie

Disponibilité Immédiate

075 188208 - 0469 48.85.85
075 1881 - 0469 8581.85.45.11
075 188208 - 0469 48.85.85
075 1881 - 0469 8581.85.45.11

benchaouia@oval.dz
kocel@oval.dz
chejikhoub@oval.dz
zka13@hotmail.dz

Like

IVAL

Tout en accusant Saadani de faire pression sur la justice dans l'affaire Khelil

Makri : «Les réserves de change ne pourront assurer que 23 mois»

■ A la veille des débats autour du projet de loi de finances de 2016 au niveau de la chambre basse du Parlement, l'opposition monte au créneau pour dénoncer et critiquer ce texte. A ce propos, le président du MSP, Abderrezak Makri, a accusé hier des hommes d'affaires d'être derrière quelques propositions, sans les citer.

Par Nacera Chennafi

Le chef du MSP, Abderrezak Makri, a animé hier une conférence de presse à Alger, qu'il a consacré au PLF 2016 qui sera présenté aux députés dimanche prochain. Le MSP qui est présent à l'APN dans le cadre de l'Alliance verte n'a pas attendu les débats pour s'exprimer sur ce texte et son patron a adressé hier une analyse critique et inquiétante sur quelques articles contenus dans ce projet. Selon Makri, les députés du MSP font une guerre au niveau de l'APN, «même si les équilibres ne sont pas faciles».

Makri alerte aussi que les réserves de change ne pourront assurer que 23 mois et s'attend même à une crise budgétaire en 2017 avec une facture d'importation de 70 milliards de dollars prévue pour 2016. D'autre part, le patron du MSP explique l'augmentation des transferts sociaux de 7% dans ce contexte de crise financière comme une manière pour les autorités de gagner du temps. Ainsi, on ne comprend pas si le MSP est contre la politique sociale de l'Etat alors que plusieurs formations politiques appellent à son maintien. Pour Makri, le PLF 2016 «n'est pas une loi nationale».

Evocant quelques articles, le chef du MSP cite l'article 66 qui selon lui ouvre la voie à l'abandon de la règle 51/49 et pour Makri, les initiateurs de cette loi auraient pu opter pour le main-



PH. Soraya J. A.

tien de cette règle dans les secteurs stratégiques et ouvrir les autres. Il dénonce aussi l'article 53 relatif au foncier dédié à l'investissement dans le tourisme.

Selon Makri, même les députés de la majorité sont contre certaines dispositions du PLF 2016 mais ils cèdent à la fin. Dans ce cadre, il critique le recours à des augmentations dans le carburant et l'électricité.

Il cite aussi l'article 71 qui stipule la création d'un mécanisme pour garantir l'équilibre budgétaire, donc décider des transferts budgétaires, par exemple de fonctionnement à l'équipement. Pour Makri cette proposition est une atteinte aux prérogatives du Parlement qui a la mission de contrôle et d'interroger le gouvernement à travers la présentation de la déclaration de la politique générale et possibilité de retrait

de confiance. Il a également dénoncé l'article 26 qui attribue selon ses explications, la mission de statuer sur les recours au niveau local aux présidents des chambres du commerce et d'industrie alors que cette fonction était assurée auparavant par le juge. Toutefois, le président du MSP a tenu à préciser que son parti n'est pas contre le privé mais le voit comme partenaire principal dans l'édification de l'Etat, cependant, il faut que les chances soient équitables entre tous les opérateurs.

S'agissant de sa vision économique, pour le patron du MSP, il faut une transition économique consensuelle à travers une transition politique. Fidèle à la plateforme de Mazafran à travers notamment une transition démocratique, qui est selon lui, la seule initiative qui répond aux condi-

tions portant souveraineté, égalité et pas de leadership entre ses composants. En réponse à une question sur les rumeurs relatives à l'organisation des présidentielles anticipées en 2016, le patron du MSP soutient cette hypothèse. Interrogé sur l'affaire Chakib Khelil, Makri a affirmé que les récentes déclarations de Saadani sur le sujet dans lesquelles, il avait déclaré que Khelil était parmi les bons ministres qu'a connus l'Algérie, il s'agit d'«une pression sur la justice» dira le patron du MSP car selon lui, l'affaire est entre les mains de la justice et qu'il faut la laisser terminer son travail.

Pour rappel, le Sg du FLN avait déclaré dans un entretien à une télévision privée que l'ancien ministre de l'Energie et des Mines a été victime d'un complot et qu'il n'y a pas eu de corruption à Sonatrach, alors qu'une affaire relative à des commissions versées par Saipem, une filiale du groupe italien ENI, est en cours à Milan.

Il est à noter que l'initiative de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique date maintenant de plus d'une année et peine à aboutir. Makri affirme que son parti ne veut pas aller vers la confrontation avant de lancer : «on n'est ni contre une personne, ni un parti, ni un système politique». S'agissant du groupe des 19, Makri a déclaré que ces derniers n'ont qu'à rejoindre l'opérateur qui est bien organisée.

N. C.

Sellal s'est réuni avec son homologue maltais

L'Algérie et Malte renforcent leur partenariat

Tout en notant que les relations entre les deux pays évoluent de «manière positive», le Premier ministre, Abdelmalek Sellal considère que les échanges entre l'Algérie et Malte «restent en deçà des objectifs ambitieux assignés à cette coopération particulièrement au regard de l'importance des opportunités d'investissement et d'affaires qui existent entre nos deux pays».

La coopération algéro-malaise est au beau fixe. Mais, elle est loin d'atteindre l'objectif requis par les deux parties. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui s'est félicité de la «progression» des échanges commerciaux enregistrée ces dernières années entre les deux pays, a souligné tout de même que le niveau de ces échanges «reste en deçà des objectifs ambitieux des deux parties, surtout que les opportunités entre les deux pays sont très prometteuses».

«La rencontre d'aujourd'hui témoigne de notre volonté politique commune de bâtir, avec ambition, un partenariat de coopération renforcé basé sur l'amitié et des intérêts mutuellement avantageux», a indiqué Sellal lors d'une réunion avec son homologue maltais, élargie aux délégations des deux pays. A l'occasion, Sellal a salué la présence à

Alger, d'une représentation de l'Agence de promotion des investissements «Malta Entreprise». «C'est là un indicateur d'implication économique dont nous apprécions l'importance, une initiative que nous encourageons et que nous nous engageons à accompagner pour en assurer la réussite dans un environnement favorable à l'investissement», a-t-il ajouté.

Pour le Premier ministre, «les rencontres entre les hommes d'affaires algériens et maltais, à l'instar du Forum économique dont les premiers résultats sont probants, permettront incontestablement d'ouvrir de nouvelles perspectives à un partenariat aux retombées fructueuses pour nos économies». Le Premier ministre a relevé, dans ce sens, l'«excellente expérience» de Malte dans le domaine du tourisme, de la construction et la réparation navales, des banques, des assurances ainsi que dans les nouvelles technologies de la communication et de l'information, qui sont, a-t-il dit, «autant de créneaux porteurs dont il faut exploiter, judicieusement, les possibilités de partenariat». «Nous pouvons aussi élargir cela au secteur de l'énergie et des énergies renouvelables sachant qu'il est possible de développer des relations d'affaires dans les

domaines des hydrocarbures et de la pétrochimie», a-t-il ajouté. Il a exprimé, dans ce cadre, sa satisfaction de l'ouverture d'un poste consulaire de Malte à Alger ainsi que la mise en service d'une ligne aérienne reliant les capitales des deux pays «pour consolider la circulation des personnes et des biens dans une optique de promotion de la compréhension interculturelle et de rapprochement humain à la hauteur des attentes de nos peuples».

Signature d'un accord dans le domaine du transport aérien

L'Algérie et Malte ont signé hier, un accord de coopération dans le domaine du transport aérien, au terme d'une réunion entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue maltais, Joseph Muscat.

L'accord a été signé, pour la partie algérienne, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et pour la partie maltaise, par le ministre des Affaires étrangères de Malte, George William Vella.

Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

La nouvelle règle du jeu

suite de la page Une

On dispose aujourd'hui de suffisamment de recul, depuis que Daech est sur scène, pour être quasi certain d'une chose : plus longtemps il régnera sur les territoires conquis, plus meurtrières seront ses attaques hors en quelque sorte de ses frontières, et particulièrement en Occident. Les pays européens ont d'ailleurs déjà intégré cette nouvelle donne, peut-être dès les attentats survenus en Tunisie. Ils tendent déjà à surveiller plus étroitement les lieux de grande affluence : stades, salles de spectacles, endroits fréquentés par les touristes, mais aussi aéroports, gares... Et ils ont raison : un réseau terroriste dormant ne va pas se réveiller, dans la certitude où il est que dès ce moment c'en sera fini de lui, si ce n'est pas pour réaliser un coup fumant, une opération qui fera date, c'est-à-dire où le sang coulera en abondance. Un coup pour lequel cela vaudra la peine pour eux de mourir. Tuer un maximum de gens, cela était évident tant à Paris qu'à Sousa. Nul doute que ce sera le même but recherché dans les attentats qui viendront. Dès lors la panoplie du terroriste s'impose d'elle-même : bombes, ceintures explosives et fusils d'assaut avec un jeu de chargeurs.

Au Bataclan, à Paris, les terroristes ont eu le temps de changer trois fois de chargeur. Ceux qui viendront voudront le faire plus de trois fois. Comme s'il y avait là déjà un record et qu'il importait de le battre. Une règle de conduite des plus salutaires avec les terroristes : il faut toujours les croire capables de faire pire que la dernière fois. La montée dans l'horreur, c'est une de leurs motivations. Mais pour deux pays européens touchés au vif, combien encore d'épargnés ! Après les attaques de Paris, Barack Obama a tenu une conférence de presse pour clamer haut et fort qu'il ne se laisserait pas forcer la main, qu'il ne changerait pas de stratégie dans la lutte contre Daech, parce que celle-ci aurait déjà démontré sa justesse. Dirait-il la même chose si c'était dans son pays qu'ont eu lieu les attentats de Paris ou si c'était un avion de ligne américain qui s'est désintégré en plein vol sous l'effet d'une bombe ? On peut toujours se poser la question.

M. H.

Installation d'un groupe de travail

Le contrôle des produits importés renforcé

■ Un groupe de travail a été installé pour étudier l'opportunité des mesures proposées par le ministère du Commerce en matière de contrôle de la conformité des produits importés, a indiqué, hier, ce ministère dans un communiqué.

Par Safy T.

L'objectif de cette mesure, qui fait suite à des instructions du Premier ministre, est «de rationaliser les importations et de mieux contrôler les transferts de marchandises», note la même source.

Ce groupe intersectoriel est composé des représentants des ministères respectivement du Commerce, des Finances, de

Sécurité routière Moderniser l'apprentissage de la conduite et sensibiliser...

LA NÉCESSITÉ de modernisation de l'apprentissage de la conduite par les auto-écoles et la sensibilisation sur la sécurité routière cet apprentissage, ont été soulignés, hier, lors d'une rencontre de sensibilisation sur l'agressivité routière.

La modernisation des cycles d'apprentissage des techniques de conduites d'automobiles et de motocycles, et l'intensification des cours dédiés à la sécurité routière par les auto-écoles à travers le pays, constituent un moyen d'atténuer le nombre des victimes de la route, ont estimé les participants à cette rencontre initiée par les bénévoles de l'initiative Stop-Agressivité Routière à Béchar.

Cette rencontre a permis à plusieurs intervenants de mettre l'accent sur le renforcement des moyens pédagogiques en matière de sensibilisation sur les accidents de la circulation et sur les moyens répressifs légaux pour mettre un terme aux dangers induits par les mauvais comportements de conducteurs.

«Avec 2 449 morts sur les routes, enregistrés depuis le début de 2015, il est temps de mettre un terme à l'hécatombe, à travers le renforcement des moyens répressifs par de nouvelles batteries de lois dans le but de préserver les vies», a soutenu le pilote automobile Samir Khemici, principal initiateur bénévole de l'opération «Stop Agressivité Routière». L'opération «Stop Agressivité Routière», organisée en raid routier à travers une caravane qui parcourt une distance de plus de 1 000 km en aller-retour (Alger-Béchar-Alger), avec des haltes de sensibilisation à travers les routes nationales et de wilaya sur ce trajet, est initiée avec la contribution des communes d'Alger-Centre et Rais Hamidou, l'Office des établissements de jeunes d'Alger, la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) et plusieurs bénévoles, signale M. Khemici. F. T.



l'Agriculture ainsi que des services douaniers.

Dans ce sens, il a examiné un document du ministère du Commerce contenant 15 nouvelles propositions de mesures de contrôle à mettre en œuvre en relation avec l'ensemble des institutions concernées.

La démarche proposée par ce département ministériel repose sur un ensemble de dispositions et mesures qui peuvent être ajoutées à la procédure de contrôle en vigueur, et ce, au niveau des postes frontaliers afin de renforcer le dispositif existant, explique le ministère.

Après la présentation de ce document ministériel à ce groupe par le directeur des fraudes, il a été retenu que certaines de ces mesures peuvent, d'ores et déjà, être appliquées dans l'immédiat.

Ces mesures sont liées aux modalités de délivrance des autorisations d'admission de produits sur le territoire national,

à l'information du consommateur, aux conditions d'importation de produits industriels et aux frais d'analyse des échantillons prélevés dans le cadre de la répression des fraudes, détaille la même source.

Néanmoins, il a été relevé que la mise en œuvre d'autres mesures opérationnelles nécessitait la révision, à court terme, de certaines dispositions réglementaires.

Il s'agit, essentiellement, de trois décrets exécutifs relatifs aux conditions et modalités, respectivement, de contrôle aux frontières de la conformité des produits importés, de l'établissement de la facture, du bon de transfert, du bon de livraison et de la facture récapitulative et celui des modalités de fabrication, de conditionnement, d'importation et de commercialisation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle. En outre, la démarche proposée se veut

un instrument technique universellement usité et conforme aux accords de l'OMC «devant permettre de rationaliser les importations et de renforcer les dispositifs de contrôle des marchandises aux frontières», explique encore le ministère.

Ainsi, les membres de ce groupe de travail mixte ont mis l'accent, en cette étape, sur les priorités en matière de contrôle des produits aux frontières.

Ces priorités concernent la nécessité de coordination entre tous les acteurs intervenant dans le contrôle des marchandises, l'urgence de disposer d'un système d'information et de données partagé entre les différentes institutions, le renforcement du contrôle des produits agricoles en étroite collaboration avec le secteur de l'agriculture et la modernisation et la mise à niveau des institutions de contrôle aux frontières.

L'encadrement et l'assainisse-

ment des opérations d'importation des marchandises et le renforcement du dispositif de contrôle des produits industriels et la lutte contre l'introduction sur le marché national de produits contrefaits figurent aussi parmi les priorités de ce groupe.

A rappeler que lundi dernier, une autre brigade centrale mixte avait été installée par le ministre du Commerce pour mener des enquêtes sur les cargaisons bloquées définitivement dans les principaux ports de commerce.

Ses missions consistent à procéder à une enquête nationale approfondie au niveau des ports, ports secs, aéroports, postes terrestres et entrepôts sous douane pour s'enquérir du devenir des cargaisons bloquées définitivement dans les principaux ports de commerce depuis le 1^{er} janvier 2015 à ce jour.

S. T./APS

Pour développer l'action syndicale

Sidi Saïd appelle à renforcer la formation

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmajid Sidi Saïd, a appelé, hier à Alger, à «renforcer la formation pour développer l'action syndicale et mieux protéger les droits des travailleurs dans le cadre d'un dialogue constructif, transparent et démocratique». Lors de la conférence nationale des travailleurs du transport routier organisée par la Fédération nationale des travailleurs des transports (FNNT), le secrétaire général de l'UGTA a estimé que le développement et l'amélioration de l'action syndicale étaient «très importants» pour asseoir «une véritable force syndicale» à même de défendre «les droits des travailleurs dans le cadre d'un dialogue transparent et fructueux avec toutes les parties concernées».

M. Sidi Saïd a rappelé que «depuis les années 90 à nos jours, 100 000 syndicalistes (45% sont des femmes) ont bénéficié de la formation au sein de l'UGTA», saluant «la grande expérience de l'Institut national des études et recherches syndicales en matière

de développement de la formation syndicale».

Le secrétaire général de l'UGTA a par ailleurs salué le rôle de la FNNT qui «n'a de cesse contribué» à la protection des droits légitimes des travailleurs et à la préservation de la pérennité de la fédération en apportant des suggestions au profit des deux parties, notamment en ce qui concerne l'adaptation des lois aux nouvelles exigences du monde du travail. Pour M. Sidi Saïd, le secteur des transports routiers est un secteur «très important» au regard des développements économiques et sociaux que connaît le pays, d'où la nécessité, a-t-il dit, «pour toutes les parties concernées de conjuguer les efforts afin d'impulser ce secteur vital, d'une part, et protéger les acquis des travailleurs dans le cadre d'une action syndicale solidaire et forte».

Par ailleurs, M. Sidi Saïd a appelé à un «partenariat syndical arabe fort pour relever les défis qui se posent aux pays arabes et au monde du travail». Il a insisté, dans ce cadre, sur la nécessité d'intensifier la coopération

entre les syndicats arabes en vue de réaliser des changements positifs et parvenir à une action syndicale de haut niveau à même de défendre les droits des travailleurs à la lumière des problèmes que connaît l'action syndicale arabe».

Le secrétaire régional des syndicats arabes, Bilal Mekaoui, a salué de son côté les «efforts de l'UGTA dans la préservation du secteur public en Algérie afin qu'il soit un secteur important qui contribue efficacement au développement économique durable à l'instar du secteur privé».

«Le rôle du syndicat algérien dans la défense des droits des travailleurs et de leurs acquis est un exemple suivi dans de nombreux pays», a-t-il souligné.

Deux conférences sur la crise économique et ses incidences sur l'économie nationale et l'importance du dialogue social et les législations du travail figurent également au programme de cette rencontre de deux jours.

Hocine G.

Agroalimentaire

La valorisation de la production algérienne au menu du Djazagro 2016

■ Le 14^e Salon international de l'agroalimentaire (Djazagro 2016) va contribuer à la promotion de la production algérienne à travers des nouveautés mettant en valeur le produit national, a indiqué, à Alger, le directeur de cette manifestation professionnelle, Christophe Painvin.

Par Ali O.

« **L**a valorisation de la production algérienne sera l'une des principales nouveautés du Salon Djazagro 2016 à travers notamment la promotion du produit local à l'export », a indiqué, M. Painvin lors d'une conférence de presse annonçant cet événement qui se déroulera du 18 au 21 avril de l'an prochain. Une trentaine de pays participeront à ce salon qui tablent sur 21 000 visiteurs professionnels. Les organisateurs vont faire venir des groupes d'acheteurs du Maghreb et d'Afrique pour découvrir le produit algérien et tisser des relations commerciales avec les producteurs nationaux. « Nous allons payer la venue de groupes d'opérateurs du Bénin, du Sénégal de la Côte d'Ivoire et du Maghreb pour visiter le salon et découvrir le produit made in Bladi afin de permettre aux producteurs algériens d'exporter vers ces pays », a affirmé ce responsable. Autre nouveauté du salon : l'introduction d'un signe distinctif au niveau des stands réservés aux exposants algériens afin de reconnaître facilement le produit local. Les orga-



PHOTO

nisateurs travaillent en concertation avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE) pour promouvoir, durant ce salon, le label «made in Bladi» initié par cette organisation patronale. Djazagro 2016 prévoit également des ateliers thématiques et des confé-

rences dont une sera dédiée exclusivement à l'exportation, selon M. Painvin, mettant en avant la stratégie du gouvernement algérien de diversifier l'économie et de réduire les importations. Les 700 exposants attendus à ce salon représentent dif-

férents secteurs dont les équipements et machines de process et conditionnement alimentaire, les arômes et ingrédients, la boulangerie et pâtisserie, la restauration et les produits finis alimentaires. Le salon qui s'étendra sur 20 000 m² abritera comme d'habitude

des animations dans la boulangerie avec la fabrication sur place de pain et pâtisserie en utilisant des équipements modernes permettant de produire plus avec une main-d'œuvre réduite. Les organisateurs prévoient d'organiser un concours de cuisine qui va distinguer le meilleur chef professionnel en cuisine et pâtisserie. La Cuisine de Djazagro sera également maintenue pour cette édition avec comme nouveauté, l'utilisation des ingrédients 100% algériens. **A. O.**

Prix Le Brent à moins de 45 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole repartaient à la hausse hier en cours d'échanges européens, sur fond d'achats à bon compte et après une première estimation jugée encourageante de l'état des stocks américains de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 44,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 89 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre gagnait 61 cents à 41,28 dollars. Les cours du Brent et du WTI, après avoir annulé mardi quasiment la totalité des gains enregistrés la veille, tentaient de se reprendre dans un marché à la recherche de bonnes affaires et encouragé par les chiffres de l'association américaine American Petroleum Institute (API), qui a fait état d'une baisse des réserves américaines de brut. «On s'attend à une augmentation des réserves de brut quand les statistiques (officielles) des stocks seront publiées (ce mercredi), mais avec les prix qui se sont approchés de seuils techniques cette semaine, les acheteurs ont été actifs sur le marché, ce qui a un peu soutenu le pétrole ce mercredi matin, malgré les pressions ajoutées par un dollar (fort)», soulignait Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets. Selon l'analyste, si les raisons d'acheter ont en effet été presque entièrement dues à des facteurs techniques, un tel rebond devrait être de courte durée. «Le postulat de base reste le même : les prix du pétrole vont rester bas pour le reste de cette année et pendant une bonne partie de l'année prochaine», notait M. Van Dulken. **R. E.**

–Thème d'une rencontre entre El Ghazi et son homologue camerounais– Echange d'expériences sur les politiques d'emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, s'est entretenu avec le ministre camerounais de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zacharie Perevet, des relations bilatérales et l'échange d'expériences sur les politiques adoptées dans le domaine du travail, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales et «l'échange d'expériences et des vues sur les politiques et les mesures adoptées dans les domaines du travail et la réduction du taux de chômage», ajoute le communiqué. Dans ce contexte, M. El Ghazi a mis

l'accent sur les efforts déployés par les pouvoirs publics en Algérie dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'emploi, la lutte contre le chômage et les différents mécanismes et outils publics d'aide à l'emploi ainsi que le programme de développement et de renforcement du système national de la sécurité sociale. Dans le même cadre, le ministre a évoqué les mesures en cours d'examen afin «d'améliorer le rendement de ces différents outils et programmes et les développer pour leur assurer davantage d'efficacité». De son côté, le ministre camerounais a présenté un exposé sur le secteur de

l'emploi et de la formation professionnelle dans son pays et les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer et développer ces politiques. M. Perevet a exprimé «son intérêt pour l'expérience algérienne en matière des politiques d'emploi» et son «souhait de tirer profit de cette expérience». Il a salué également l'expérience du dialogue social dans le cadre de la tripartite qu'il a qualifiée de «pionnière dans ce domaine». Le ministre camerounais se trouve à Alger depuis lundi, dans le cadre d'une visite de travail de trois jours.

Souad L./APS

Travaux publics

Protocole d'accord pour une joint-venture algéro-italienne

Un protocole d'accord a été signé, mardi soir à Alger, entre la Société algérienne des ponts et travaux d'art (Sapta) et l'entreprise italienne Tensacciai, pour la création en Algérie d'une joint-venture spécialisée dans la fabrication d'équipements des ouvrages d'art. Le document a été paraphé par le P-dg de Sapta, Rachid Bayasli, et le P-dg de Tensacciai, Claudio De Eccher, en présence du ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, et le ministre italien des Infrastructures et des Transports, Graziano Delrio, en visite de deux

jours à Alger. Cette société mixte vient pour «relancer la coopération économique entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans le domaine des travaux publics», a indiqué M. Ouali à l'issue de la cérémonie de signature. Le ministre a fait part aussi du lancement mercredi d'une session de formation, assurée par des experts italiens en faveur des cadres algériens dans les travaux publics. Cette formation est prévue à l'occasion de la 13^e édition du Salon international des travaux publics d'Alger (SITP 2015) qui se tiendra du 18 au 22 novembre au Palais des exposi-

tions (Pins maritimes), et dont l'Italie est invitée d'honneur. Pour sa part, M. Delrio a déclaré, en marge de la signature du protocole d'accord, que «l'Algérie est un pays fondamental, non seulement en Afrique, mais aussi dans la Méditerranée, c'est pourquoi nous avons décidé de renforcer notre coopération dans la formation et dans les nouveaux projets qui serviront à développer le pays». M. Delrio s'est dit «très honoré» du choix de son pays comme invité d'honneur du salon, soulignant que «les succès de l'Algérie sont les succès de l'Italie

aussi. On doit continuer à travailler toujours ensemble et d'une manière plus forte». Pas moins de 360 exposants, composés de 193 nationaux et de 167 étrangers venant de 12 pays, prendront part au SITP 2015 qui sera organisé sous le thème «Les infrastructures de base, un vecteur de développement économique : Construisons et préservons». Les pays participants sont l'Allemagne, Belgique, Chine, Espagne, France, Hongrie, Indonésie, Italie, Portugal, Roumanie, Tunisie et Turquie. **T. S.**

Naâma

Une trentaine de projets d'investissement lancés

■ Trente projets avalisés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref) sont en cours de réalisation dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la direction de l'Industrie et des Mines.

Par Ali O.

Parmi ces opérations, deux projets sont en voie de finalisation, au moment où 155 autres projets, dont les promoteurs ont obtenu leurs titres de concession et permis de construire, ont enregistré un retard dans le lancement des travaux d'exécution, a précisé le directeur du secteur, Omar Hamouthi.

Ce qui a amené, a-t-il dit, le wali de Naâma, Hocine Bessaïeh, à leur fixer un délai de

trois mois pour entamer les travaux de réalisation de leurs projets, faute de quoi leurs titres seront annulés et les assiettes foncières leur ayant été attribuées seront réaffectées à des investisseurs «plus sérieux».

Ces projets portent sur différents créneaux économiques, notamment les filières liées à la fabrication de matériaux de construction, les travaux publics, l'agriculture, la production d'aliments de bétail, l'industrie, le tourisme, la santé et les services.



Pour accélérer le rythme de réalisation de ces projets appelés à générer plus de 1 500 emplois directs, une fois matérialisés, en plus de 3 000 autres, durant la phase de réalisation, plusieurs réunions avec les parties concernées et sorties sur les zones d'activités situées dans les communes de Mécheria, Aïn-Sefra et Naâma, ont été organisées par les services concernés,

en application de l'opération d'assainissement du foncier industriel, signale-t-on.

De 2013 à 2015, les superficies attribuées aux promoteurs, par le biais du Calpiref, ont dépassé les 950 000 m² à travers la wilaya de Naâma, où une demande croissante est relevée ces derniers temps sur le foncier industriel, selon la même source.

Ali O./APS

Formation à l'entrepreneuriat Bordj Bou-Arréridj

Une caravane pour sensibiliser les stagiaires

Une caravane destinée à sensibiliser les stagiaires à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises a pris le départ mardi de Bordj Bou-Arréridj pour sillonner durant une semaine les établissements du secteur, a-t-on constaté. L'objectif premier est d'inculquer une «culture de l'entrepreneuriat» dans les rangs des apprenants afin qu'ils «ne se

focalisent pas uniquement, une fois leur diplôme en poche, sur un recrutement dans une entreprise au moment où leur formation leur permet d'envisager de créer leur propre affaire», a indiqué à l'APS la responsable de la communication du secteur, Dalila Brahimi. La caravane poursuivra son périple jusqu'au 25 novembre en cours, selon un

programme établi par la direction locale du secteur, pour atteindre les centres de formation de l'ensemble des daïras, a indiqué cette responsable, rappelant que des conventions visant à assurer l'accompagnement des jeunes pour la création de leurs projets ont été récemment signées avec la direction locale d'Algérie Télécom. Les

stagiaires présents à la première halte de la caravane qui a jeté l'ancre, mardi, à l'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Frères-Chetouh, au chef-lieu de wilaya, ont accueilli favorablement cette initiative au regard de leur affluence devant les stands dressés pour l'occasion.

Ghani T.

Loyers à Saïda Une centaine de dossiers de mauvais payeurs devant la justice

L'OFFICE de promotion et de gestion immobilière de Saïda a transmis, dernièrement à la justice, une centaine de dossiers de locataires de logements sociaux locatifs, qui n'ont pas payé de loyer depuis plus d'une dizaine d'années, a-t-on appris mardi du directeur général de l'OPGI.

Les services de l'OPGI ont adopté un échéancier pour permettre à ces locataires de régler les redevances par facilité, mais en vain, d'où le recours à la justice pour recouvrer les créances dont le montant est évalué à 30 millions DA, a indiqué Benallal Dorbane.

Le responsable a souligné que peu de locataires s'acquittent régulièrement du loyer. Par ailleurs, une commission de wilaya a été installée au début du mois de novembre pour étudier des dossiers de biens relevant de l'OPGI afin d'accélérer le rythme de vente des logements aux anciens locataires.

Ainsi, les concernés peuvent acquiescer définitivement le logement et disposer d'un acte de propriété en présentant une demande de cession auprès des services de l'OPGI qui l'étudie et le transfère à la direction des domaines sans passer par la commission de daïra, a-t-on indiqué.

G. H.

– Nouvelle zone industrielle de Tamazoura (Ain Témouchent) –

Un comité de pilotage installé

Un comité de pilotage de la nouvelle zone industrielle de Tamazoura (54 km d'Ain Témouchent) sera installé cette semaine, pour gérer les actions techniques relatives à son lancement, a-t-on appris mardi du wali. Composé des directeurs de l'exécutif concernés, notamment ceux de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, de l'énergie et des mines, des travaux publics, des ressources hydriques et de l'urbanisme, ce comité supervisera la prise en charge des aspects techniques de cette zone appelée à accueillir de nombreuses entreprises, a indiqué Hamou Ahmed Touhami.

L'arrêté portant institution du comité devait être signé, hier, pour entamer ses fonctions dans les plus brefs délais, a-t-il annoncé, signalant que tous les réseaux de servitudes énergétiques, hydrauliques et autres sont disponibles sur place et ne demandent qu'à être raccordés pour le démarrage de la concrétisation des 71 projets affectés au niveau de cette zone.

Cette nouvelle zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de 205 hectares, créée au mois d'avril 2011 par décision du Conseil national d'investisse-

ment (CNI), a enregistré mardi l'implantation officielle, sur une superficie de 18 ha, de la première entreprise affectée en son sein, appelée «EOS Polymère» (Environnement organique solutions) spécialisée dans le recyclage de tous types de plastiques. La cérémonie officielle s'est déroulée en présence des autorités locales, des services concernés et de la représentante de l'entreprise qui a indiqué que le premier projet à lancer dans les neuf mois qui suivent, concerne la production de 1 700 à 1 900 tonnes/an de sachets biodégradables.

Dotée d'un laboratoire de recherches, cette entreprise générera 400 postes d'emploi, a affirmé Chentour Dalila. «L'utilisation d'une nouvelle technique de construction, soit un procédé italien en type logo, nous permettra d'achever les travaux du bâti en neuf mois», a-t-elle souligné, ajoutant que quatre autres unités seront réalisées sur place, soit au total 16 lignes de production.

Futur pôle industriel, frontalier avec la wilaya d'Oran, la nouvelle zone industrielle de Tamazoura est appelée à renforcer l'emploi et à booster l'activité industrielle dans cette wilaya, a-t-

on souligné. Constituée de terres non arables, cette zone sera délimitée pour être mise à la disposition des investisseurs.

Selon le représentant de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), cette zone renferme au total 450 lotissements industriels en système modulaire standard. Dès à présent, 71 projets ont été affectés par le Comité d'assistance et localisation des projets d'investissement et de régulation foncière (Calpiref).

Ces derniers prévoient la création de quelque 8 273 postes d'emploi. Une superficie de 139 ha a été attribuée à ces projets à caractère industriel représentant un montant d'investissement global de l'ordre de 16,88 milliards DA. Il s'agit, notamment, de 15 projets de matériaux de construction, deux projets d'énergie et 39 industriels.

Entre autres facteurs ayant privilégié cette implantation, la proximité de la wilaya d'Oran avec ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, ainsi que son marché potentiel, a-t-on fait remarquer, signalant qu'une demande d'extension de 250 ha de la zone a été transmise au ministère de tutelle. Samah B.

Pour la prochaine rentrée à Constantine Plusieurs nouveaux établissements scolaires seront prêts

Onze nouveaux lycées, 10 collèges d'enseignement moyen (CEM) et plusieurs extensions d'écoles primaires seront prêts pour la rentrée de septembre prochain à Constantine, a indiqué le wali, Hocine Ouadah, hier lors d'un conseil de wilaya élargi.

Le responsable de l'exécutif local, qui a suivi les interventions sur l'état des lieux des projets en réalisation et les taux d'avancement du programme en cours (PEC), a déploré l'absence d'un «suivi rigoureux et plus régulier» des étapes de réalisation de ces structures, d'où, a-t-il dit, certains retards qui doivent être, toutefois, «impérativement résorbés».

Le directeur de wilaya des équipements publics (DEP) a été instruit, dans ce contexte, à l'effet de désigner un cadre de son secteur pour assurer le «suivi quotidien et de très près» des projets en réalisation afin de mettre un terme à la situation de «stagnation».

M. Ouadah a également demandé aux secrétaires généraux des communes d'assurer le suivi de la consommation des crédits alloués pour la réalisation des différents projets de développement «afin d'éviter le recours à des réévaluations». «Il y a un déséquilibre flagrant entre les importants moyens financiers alloués par l'Etat et la réalité du terrain», a martelé le wali, exhortant les responsables et les élus locaux concernés à faire davantage montre «d'efficacité, de présence, de rigueur et de rationalité pour rééquilibrer la situation et être au diapason des autorisations programmes (AP) accordées par les pouvoirs publics».

Le conseil de wilaya a également débattu d'autres questions liées, entre autres, à la préservation des espaces verts, la protection de l'environnement et l'entretien des projets déjà réalisés.

R.R.



Libye

Le nouvel émissaire de l'ONU déterminé à relancer les négociations

■ Le nouvel émissaire des Nations unies pour la Libye, Martin Kobler, a pris ses fonctions mardi en affirmant sa détermination à convaincre les parties libyennes à entériner prochainement un accord politique pour former un gouvernement d'union dans ce pays.

Par Fatiha B.

«**D**ès les prochains jours, je serai à l'écoute de toutes les parties concernées afin d'examiner et de régler les derniers points encore en suspens», a affirmé M. Kobler lors de sa première déclaration en tant que représentant de l'ONU pour la Libye. «Je suis déterminé à poursuivre sur la lancée (de son prédécesseur Bernardino Leon) pour amener les différentes parties libyennes à entériner l'accord politique prochainement», a-t-il déclaré. Il ne faut pas «gaspiller tout le travail déjà accompli».

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis 2014, celle de Tripoli et l'autre, la seule reconnue internationalement, basée dans l'est à Tobrouk, outre l'appartenance de groupuscules terroristes

qui ont favorisé l'insécurité dans le pays.

M. Leon était parvenu début octobre, au terme de près d'une année de négociations, à arracher un accord sur un gouvernement d'union nationale aux représentants des parties en conflit.

Mais cet accord avait été rejeté par les Parlements de Tripoli et de Tobrouk. Dans son dernier rapport devant le Conseil de sécurité, M. Leon avait estimé que les jours à venir seraient «cruciaux» pour l'avenir de la Libye et a pressé toutes les parties de conclure un accord qui «épargne à leur pays et ses habitants d'autres destructions et d'autres bains de sang».

Agé de 62 ans, M. Kobler est un diplomate expérimenté qui a rejoint l'ONU en 2010, comme émissaire adjoint pour l'Afghanistan puis comme émissaire spécial en Irak, de 2011 à 2013. Il dirigeait la mission de l'ONU au Congo (Monusco) depuis deux ans. Le général



Martin Kobler

italien Paolo Serra, commandant de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) de 2012 à 2014, a rejoint la

Mission des Nations unies pour la Libye (Unsmil) comme conseiller du chef de la Mission. F. B./APS

Tunisie/Taieb Baccouche :

«Le dialogue seule solution pour réaliser la réconciliation nationale en Libye»

Le ministre des Affaires étrangères tunisien, Taieb Baccouche, a estimé, mardi, que le dialogue reste la seule solution pour surmonter les différends internes en Libye, réaliser la réconciliation nationale et respecter la volonté du peuple libyen.

Recevant, mardi, à Tunis, Martin Kobler, le nouveau représentant spécial du Ben Ki-moon et chef de la mission d'appui de l'ONU en Libye, Taieb Baccouche a réaffirmé le soutien permanent de la Tunisie à la Libye ainsi qu'aux efforts de l'ONU pour la réconciliation politique dans ce pays.

Il a insisté sur la nécessité de poursuivre

les efforts en vue d'appliquer l'accord politique et constituer un gouvernement d'unité nationale, comme point de départ pour mettre un terme au vide sécuritaire et édifier les institutions de l'Etat en Libye.

Par ailleurs, Taieb Baccouche a mis en exergue la position ferme de la Tunisie qui se tient à égale distance de toutes les parties libyennes en conflit. «Il faut éviter de soutenir une partie politique au détriment de l'autre», a-t-il soutenu.

Il a relevé que cette attitude pourrait compliquer la situation actuelle et anéantir les efforts de réconciliation, ce qui, selon

lui, constituerait une menace pour l'intégrité et la stabilité de la Libye, d'une part, et aggraverait les risques sécuritaires dans les pays de la région.

Pour sa part, Martin Kobler s'est dit déterminé à renforcer la concertation avec les autorités tunisiennes dans le cadre de ses efforts pour le règlement du dossier libyen, soulignant l'importance du rôle de la Tunisie pour parvenir au règlement escompté. Il a, en outre, salué le soutien des autorités tunisiennes à la mission onusienne.

Mondji T.

Candidats à la Cour constitutionnelle Polémique autour de la condition de non appartenance partisane

LA POLÉMIQUE autour de la condition de non appartenance partisane des candidats à la Cour constitutionnelle persiste, ce qui a retardé la reprise des travaux de la plénière de ce mardi, consacrée à l'adoption du projet de loi sur la Cour constitutionnelle. Les groupes du Front populaire, du Courant démocrate et du Congrès pour la République se sont retirés aujourd'hui encore de la séance, affirmant leur attachement à l'article 7 du projet de loi qui pose comme condition de candidature à la Cour constitutionnelle, la non appartenance à un parti politique depuis 10 ans. Dans une déclaration, mardi, à la TAP, l'élu du FP, Ahmed Seddik a dénoncé un «accord tacite» entre Ennahdha et Nidaa Tounes pour se partager les candidatures à la Cour constitutionnelle, en faisant fi des conditions d'indépendance et de neutralité exigées par la Constitution. De son côté, le président de la Commission de la législation générale, Abeda Kéfi, a affirmé à la TAP qu'il refuse la modification de l'article 7 de ce projet de loi. Une position qui n'est pas partagée par le groupe de Nidaa Tounes présidé par Mohamed Fadhel Omrane. Pour rappel, Abeda Kéfi faisait partie des 31 députés de Nidaa qui allaient quitter le groupe parlementaire avant de revenir sur leur décision. Selon des participants à la réunion de la commission des compromis les suggestions vont dans le sens de la modification de la proposition d'amendement de l'article 7 du projet de loi qui dispose qu'il suffit de démissionner d'un quelconque parti pour être éligible à la Cour constitutionnelle. Iyed Dahmani, député d'Al Joumhouri, estime pour sa part que la condition de non appartenance à un parti, imposée aux futurs membres de la Cour constitutionnelle et des instances nationales ne peut pas être exigée, de peur de voir les partis politiques désertés par leurs compétences scientifiques, juridiques et économiques.

Samah Y.

Détenus en Mauritanie

Des ONG exigent la libération de militants antiesclavagistes

Dix-sept organisations de défense des droits humains parmi lesquelles Amnesty International (AI) exigent des autorités mauritaniennes la libération de Birame Ould Dah Ould Abeid, leader de l'Initiative du mouvement abolitionniste (IRA) et de son compagnon, Brahim Ould Ramdhane, condamnés à deux ans de prison, dans une déclaration rendue publique jeudi soir. Considérant les militants antiesclavagistes comme «des détenus d'opinion», la déclaration attire l'attention sur «la dégradation de l'état de santé de Birame Ould Dah Ould Abeid, qui doit recevoir des soins appropriés». Les lenteurs notées dans le traitement de ce détenu s'apparentent à un traitement cruel, inhumain et dégradant. «Le gouvernement sera tenu responsable de tout ce qui pourrait advenir. Les ONG invitent

la Mauritanie à cesser de cibler les militants antiesclavagistes dont deux sont condamnés uniquement pour leur participation à un rassemblement pacifique», souligne la déclaration. Birame Ould Dah Ould Abeid est lauréat du Prix des Nations unies (ONU) pour les droits de l'Homme en 2013. Il a été deuxième à l'élection présidentielle mauritanienne du 21 juin 2014.

Kinross Gold maintient le projet d'extension de la capacité de son usine

La multinationale canadienne Kinross Gold Corporation, qui exploite la mine d'or de Tasiast (Nord de la Mauritanie) a maintenu le principe d'accroître la capacité de traitement de son usine, en dépit d'un contexte mondial caractérisé par un bas niveau

des cours du métal, annonce une déclaration publiée mercredi soir. Après avoir renoncé à un projet d'expansion de son usine en vue de passer à une capacité de traitement de 38 000 tonnes/jour, dans le cadre d'une stratégie de réduction en vue de s'adapter au contexte de déprime des cours mondiaux de l'or, Kinross a continué à explorer différentes alternatives moins onéreuses pour développer le potentiel de croissance et la viabilité à long terme de la mine de Tasiast, dans le contexte d'un cours de l'or qui reste bas. C'est dans ce cadre qu'une étude préliminaire portant sur un projet alternatif en deux phases est en cours de finalisation. L'objectif de la phase I est d'augmenter la capacité de traitement de l'usine de 8 000 tonnes/jour actuellement à 12 000 tonnes/jour. La phase II per-

mettra potentiellement d'accroître la capacité de traitement jusqu'à 38 000 tonnes/jour. L'étude de faisabilité de la phase 1 devrait être achevée dans le courant du 1^{er} trimestre 2016, mais la mise en œuvre éventuelle du projet dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment du contexte des cours de l'or et des projections du marché, des bénéfices économiques attendus et de diverses autres considérations d'ordre technique. «Cette augmentation de la production, conjuguée avec la réduction des coûts, est nécessaire à la viabilité de la mine de Tasiast», estime la société aurifère. Entre 2013 et 2015, plusieurs centaines d'employés de Kinross Tasiast-Mauritanie Limited ont été licenciés dans le cadre d'une stratégie de réduction des coûts.

Rachid M.



États-Unis

Le Congrès menace de fermer la porte aux réfugiés syriens

■ Evoquant la découverte d'un passeport syrien près d'un kamikaze à Paris, les républicains du Congrès américain ont annoncé mardi leur intention de suspendre temporairement l'accueil de réfugiés syriens aux États-Unis, contrairement aux vœux du président Barack Obama.

Par Dalil G.

Hier, M. Obama a dénoncé «l'hystérie» qui règne aux États-Unis à ce sujet, accusant l'opposition d'avoir peur des «veuves» et des «orphelins». «Nous ne prenons pas de bonnes décisions si elles sont fondées sur l'hystérie ou l'exagération des risques», a déclaré le président américain à Manille, en marge d'un sommet Asie-Pacifique.

«Mieux vaut prévenir que guérir», a déclaré mardi le président républicain de la Chambre des représentants, Paul Ryan, après trois jours d'escalade politique aux États-Unis.

En effet, plus de la moitié des gouverneurs des États fédérés et la plupart des candidats républicains à la Maison-Blanche ont dit

s'opposer à l'accueil de réfugiés syriens, reflétant un mouvement similaire dans certains pays européens comme la Pologne.

Le candidat en tête des sondages pour la primaire républicaine, Donald Trump, a dit mardi qu'il interdirait l'accès au sol américain à tous les réfugiés syriens, chrétiens comme musulmans. De son côté, la Maison-Blanche s'est employée à rassurer 34 gouverneurs lors d'une conférence téléphonique pour expliquer la politique d'accueil des réfugiés et les mesures de contrôle. Outre le secrétaire général de la Maison-Blanche Denis McDonough, des représentants notamment du ministère de la Sécurité intérieure ou encore de la police fédérale FBI ont discuté pendant 90 minutes, avec ces gouverneurs, a indiqué la Maison-Blanche.

Paul Ryan a annoncé une proposition de loi rapide, peut-être dès cette semaine. L'entourage du chef de la majorité Kevin McCarthy expliquait mardi soir que le texte imposerait une pause dans l'accueil de Syriens mais aussi d'Irakiens, en attendant que le FBI mette en place un meilleur système de contrôle des antécédents des demandeurs d'asile. Les élus veulent obliger l'exécutif à certifier que chaque réfugié ne pose pas de menace sécuritaire. Les républicains, majoritaires à la Chambre et au Sénat, pourraient aussi utiliser les lois de finances qui doivent être adoptées avant le 11 décembre pour restreindre le programme d'accueil des réfugiés. Le leader du Sénat, le républicain Mitch McConnell, a appelé parallèlement à un moratoire sur l'accueil de réfugiés syriens.

Seuls 2.159 réfugiés syriens ont été admis aux États-Unis entre octobre 2011 et le 14 novembre, selon le département d'État. Une goutte d'eau par rapport aux centaines de milliers de demandeurs arrivés dans l'Union européenne. Après que l'image de l'enfant syrien Aylan Kurdi, noyé en Méditerranée, a fait le tour du monde, Barack Obama a déclaré en septembre vouloir en accueillir 10 000 avant la fin septembre 2016. Il a renouvelé son engagement lundi. Déjà critiqués de cette décision avant les attentats de Paris, les républicains ont promis d'agir vite, bien que le doute persiste sur l'identité réelle du kamikaze au passeport syrien.

«Notre pays a toujours été accueillant mais nous ne pouvons pas laisser des terroristes exploiter notre compassion», a justifié Paul Ryan. De hauts responsables américains insistent



mardi sur le fait que l'opposition des gouverneurs était déplacée, puisque le programme de réfugiés est une compétence fédérale, et que les réfugiés sont libres de déménager après avoir été installés dans un État. La procédure d'admission est déjà très stricte, martèle l'administration. Les réfugiés sont d'abord sélectionnés par le Haut commissariat de l'ONU parmi les personnes les plus vulnérables (handicapés, victimes de tortures, mères seules avec beaucoup d'enfants...) abrités dans ses camps en Turquie, Jordanie et Égypte, et bientôt au Liban.

Suivent des entretiens avec des fonctionnaires du département de la Sécurité intérieure, une prise d'empreintes, et des vérifications par les services de renseignement et le FBI. Le tout dure entre 18 et 24 mois en

moyenne, toutes nationalités confondues. Selon un haut responsable américain, la moitié des réfugiés syriens admis aux États-Unis étaient des enfants, et seulement 2% étaient des hommes célibataires d'âge militaire. Barack Obama ne peut même plus compter sur le soutien sans faille des démocrates. La plupart adhèrent à son objectif de 10 000 réfugiés, mais quelques-uns commencent à céder à la pression. Une pause pourrait s'avérer «nécessaire», a lâché le numéro trois des démocrates du Sénat Chuck Schumer (New York).

Les élus citaient aussi de plus en plus une éventuelle retouche du dispositif qui permet aux ressortissants de 38 pays, dont des pays européens, de se rendre sans visa de touriste aux États-Unis. **D. G.**



Points chauds Propositions

Par Fouzia Mahmoudi

Si dans leurs discours officiels, les représentants politiques français insistent tous sur l'unité nationale et sur le besoin d'éviter toute polémique en ces moments difficiles où tous les auteurs des attentats de vendredi dernier à Paris n'ont pas encore été appréhendés, certains n'hésitent toutefois pas à tirer quelques flèches en direction de leurs opposants et/ou de leurs adversaires. C'est le cas d'Alain Juppé qui à l'instar de François Fillon a dirigé le gros de ses critiques sur Nicolas Sarkozy. En effet, invité sur le plateau de RMC et BFM TV, il a commencé par un mea culpa au nom de sa famille politique, reconnaissant que le dernier gouvernement de droite dont il fut membre avait eu «*tort de supprimer une dizaine de milliers de postes*» de policiers et de gendarmes entre 2007 et 2012. Une critique de l'ex-chef d'État Nicolas Sarkozy qui avait donné son feu vert à ces suppressions de postes prévues dans la révision générale des politiques publiques lancée au début de son quinquennat. Candidat déclaré à la primaire à droite, Alain Juppé salue donc le recrutement de 5 000 nouveaux policiers et gendarmes ainsi que les créations de postes dans les douanes annoncés par François Hollande lundi devant les parlementaires réunis en congrès. «*Lorsque le gouvernement et le président prennent des initiatives qui vont dans le bon sens, il faut les soutenir*», insiste l'ancien ministre des Affaires étrangères. Mais Alain Juppé n'en reste pas là et expose plusieurs propositions. Avec un objectif : faire taire ceux qui, dans son camp, reprochent au promoteur de «*l'identité heureuse*» de 2014 d'être «*mou*» et «*faible*». Il s'agit donc de prouver que l'ancien Premier ministre peut tenir un discours fort tout en préservant «*la digue*» avec le FN de Marine Le Pen, «*ce que ne fait pas Sarkozy*», dit sa garde rapprochée. Juppé plaide tout d'abord pour la création d'un service de renseignement pénitentiaire agissant à l'intérieur des prisons. «*Il se passe des choses dans les prisons, on le sait, il faut donc écouter et faire passer l'information*», suggère-t-il. Le maire de Bordeaux propose aussi de recruter du personnel administratif pour décharger les forces de police des tâches administratives, car ces dernières «*passent les deux tiers de leur temps en procédure pour un tiers consacré au terrain*». Enfin, il veut interdire les prêches en arabe des imams et créer pour ces derniers un diplôme universitaire afin de valider leur «*connaissance des valeurs de la République*». Reste à savoir si à droite les militants, largement en faveur de Sarkozy, seront séduits par ses propositions et seraient prêts à reconsidérer leur choix pour la primaire de 2016. Sarkozy, lui, reste encore discret et s'il s'est exprimé succinctement après les attentats, tous attendent ses propositions qui devraient, s'il en croit sa ligne politique de ces dernières années, se rapprocher de celles du FN, confortant alors Alain Juppé dans le rôle du représentant du gaullisme traditionnel. **F. M.**

Coulée de boue au Brésil

«État d'urgence» pour 200 communes

Plus de 200 communes de l'État de Minas Gerais (sud-est) frappées par une coulée de boue de résidus miniers il y a 12 jours sont entrées mardi en «état d'urgence» afin de faciliter leur reconstruction, ont informé les autorités.

Le décret du gouvernement de Minas Gerais concerne la «région du fleuve Rio Doce et les municipalités affectées par la rupture de deux barrages dans la municipalité de Mariana», une ville à 73 km de la capitale, Belo Horizonte.

Environ 62 millions de m³ d'une boue ocre chargée de résidus de minerai de fer ont englouti un village de 630 habitants, à 14 km de Mariana, après qu'aurait cédé deux barrages de la compagnie minière Samarco, détenue à parts égales par les

géants miniers brésiliens Vale et anglo-australien BHP Billiton. 10 personnes sont mortes, 15 personnes sont toujours portées disparues. Cette coulée de boue a pollué le bassin du fleuve Rio Doce sur 500 km jusque dans l'État voisin de Espírito Santo (sud-est). La présidente Dilma Rousseff a annoncé, depuis la capitale Brasília, que son gouvernement planchait sur un «plan de sauvetage du fleuve Rio Doce» afin de le rendre «dans un état meilleur qu'il ne l'était auparavant, en revitalisant sa faune et sa flore». La ministre de l'Environnement Izabella Teixeira a calculé que la revitalisation du fleuve nécessiterait au moins 10 ans. Des experts ont estimé que les séquelles de ce désastre pourraient s'étaler sur 100 ans. L'état d'urgence –

valable 180 jours pour 202 communes – facilite la mobilisation de sauveteurs sur les lieux et permet aux municipalités sinistrées de réaliser des achats sans appel d'offres ni bureaucratie pour leurs chantiers d'infrastructure ou l'achat de médicaments.

Le décret assouplit aussi l'accès aux financements pour les familles sinistrées, comme les exploitants agricoles ayant perdu leur récolte dans la coulée de boue. La compagnie minière Samarco s'est engagée lundi à déboursier au moins 260 millions de dollars pour les dégâts environnementaux. L'entreprise a admis que d'autres barrages «*risquaient*» de céder mais a garanti que les mesures étaient prises pour réduire la menace. Les populations exposées ont été évacuées.



Rencontre

L'enseignement-apprentissage de la littérature sous diagnostic

■ L'enseignement-apprentissage de la littérature et des études littéraires contemporaines est au centre de débats à la faveur d'un colloque international ouvert mardi au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

Par Adéla S.

Cette rencontre de trois jours, qui regroupe une pléiade de chercheurs et universitaires d'Algérie et de plusieurs pays dont la Belgique, la Côte d'Ivoire, la France, le Maroc et la Tunisie, se propose d'engager une réflexion approfondie sur la problématique de l'enseignement et de l'apprentissage de la littérature à l'école et à l'université.

L'objectif est, selon les organisateurs, de créer une dynamique pluridisciplinaire entre les acteurs du système éducatif, les universitaires, les sociologues, les concepteurs des manuels scolaires et les critiques littéraires contemporaines, et de traiter plusieurs thématiques, notamment l'ouverture sur de nouvelles approches pédagogiques et méthodologiques.

L'universitaire Mohamed Miliani d'Oran a souligné, dans sa communication traitant de la didactique de la littérature dans la formation en langue, le parcours «chaotique» auquel a été soumise la littérature à travers des siècles, aussi bien par les tenants de son enseignement en tant que noyau central dans la formation en langues, que par les partisans de son instrumen-



Ph. DR

talisation pour des besoins purement langagiers. Le chercheur a relevé que la «relative mise à l'écart» de la littérature ne fait qu'accentuer la chute du niveau des étudiants en langues, plus prompts à converser qu'à écrire ou à créer dans la langue apprise, soulignant que la venue du numérique dans l'enseignement a remis du lustre à la littérature, mais que cela reste, selon lui,

«cosmétique».

Dans ce contexte, le professeur Christian Puren de l'Université de Saint-Etienne (France) a consacré sa communication aux «logiques de traitement et fonctions attribuées aux élèves en didactique scolaire des textes littéraires».

Le conférencier a situé les différentes logiques dans le traitement des textes littéraires dont la

«logique document», la «logique support», la «logique documentation» et la «logique sociale», auxquelles s'ajoute une autre, propre à l'université et aux sections littéraires des lycées, en l'occurrence la «logique littéraire».

Ces deux typologies constituent une grille d'analyse possible des actuels programmes de langues dans l'enseignement

scolaire algérien, ainsi que des outils disponibles au service des réformes en cours, a expliqué le chercheur. Pour sa part, le P Pierre Schoentjes de l'Université de Gand (Belgique) a orienté sa communication sur les rapports entre la nature, l'environnement et la littérature.

Ce chercheur a fait part de la manière avec laquelle la littérature française contemporaine fait une nouvelle place à la nature et aux enjeux de l'environnement dans le monde.

Les travaux de la première journée de ce colloque ont abordé, entre autres, «l'enseignement de la littérature et de la traduction» et «la lecture, moyen efficace dans l'apprentissage d'une langue étrangère». A. S./APS

Pour promouvoir la langue arabe

Davantage d'«investissement linguistique» préconisé

La consolidation et le renforcement de «l'investissement linguistique» sont nécessaires pour promouvoir davantage la langue arabe, ont estimé les participants à un séminaire international initié lundi par le Laboratoire des études linguistiques de l'université de Constantine.

Dans sa communication sur «la francophonie et l'investissement linguistique», le P Hacène Laïb, de l'université de Constantine, évoquant les efforts fournis en France pour promouvoir la langue française, a estimé «urgent d'investir et de s'investir pleinement» pour «freiner le déclin de la langue arabe».

Pour cet universitaire, «l'absence d'un

investissement multiforme, ciblé, réfléchi et durable constitue une véritable menace pour le devenir de cette langue».

La directrice du laboratoire organisateur, le D' Yamina Ben Malek, a fait état de différentes formes d'investissements, pédagogiques notamment, à même de préserver cette langue, la développer et en faire «un outil performant et universel de travail dans les domaines des sciences et de technologies de pointe, de la médecine et des secteurs socio-économiques, éducatifs et culturels des temps modernes».

Le D' Chahrazed Benyounes, membre du comité scientifique de ce colloque de deux

jours, ouvert à l'auditorium Mohamed Seddik-Benyahia, a considéré, quant à elle, que la langue arabe, avec de «la bonne volonté», peut rivaliser, voire dépasser les premières langues universelles y compris l'anglais.

Quelque 20 communications articulées autour du thème de «l'investissement linguistique, présent et perspectives» sont soumises aux débats lors de ce colloque auquel participent des linguistes et des chercheurs universitaires algériens et étrangers venus notamment de Jordanie, de Syrie, du Koweït, des Emirats arabes unis, du Maroc et d'Inde. Hani F.

Journées du film sur le patrimoine de Médéa

«Les sites et monuments historiques» à l'honneur

La 4^e édition des journées du film sur le patrimoine, déclinée sous le thème «les sites et monuments historiques», a débuté mardi, au musée des arts et des traditions populaires de Médéa, en présence de directeurs de musées, d'archéologues, historiens, chercheurs en patrimoine et techniciens du secteur de l'audiovisuel.

Ces journées mettent en exergue, à travers les différentes communications présentées par des responsables de musées

locaux et régionaux, le riche et inestimable patrimoine archéologique du pays, dont des pans importants n'ont toujours pas livré leurs secrets et méritent davantage de vulgarisation pour lever le voile sur les aspects méconnus de ce patrimoine, selon le directeur du musée de Médéa, Boualam Belechehab, initiateur de cette manifestation culturelle qui s'étalera jusqu'au 19 novembre. Le public présent, lors de la première journée, a eu droit à un voyage dans le temps,

en découvrant, à travers l'image, le riche patrimoine qui orne, aujourd'hui encore, certains villes et villages d'Algérie, et resté témoin du passage de civilisations et cultures successives, à l'origine d'une richesse et diversité, tant culturelle que patrimoniale, qui fait la particularité de l'Algérie.

Les amateurs d'histoire et d'archéologie ont pu découvrir, l'espace d'une projection, les merveilles insoupçonnées que recèlent des villes comme

Miliana, Ténès, Tebessa et El-Ménéa, où aqueducs, ruines, basiliques et théâtres romains se côtoient, côte-à-côte, devant d'autres vestiges appartenant à la période numide, ottomane ou d'époque récente, à l'instar des monuments édifiés par l'Emir Abdelkader, en l'occurrence à Miliana et ses environs, et des ksours d'El-Ménéa, un joyau architectural qui résiste, tant bien que mal, aux aléas de la nature et de l'homme.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Espacio España (10, rue Ali-Azil, Alger-Centre)

Jusqu'au 22 novembre : Exposition vente d'artisanat «richesses et talents d'Algérie», une sélection des meilleurs artisans dans le domaine du tissage de tapis de Ghardaïa, des artisans de Touggourt (panchos, vestes...), de céramiques de la famille des Boumeïdi, de sculptures et peintures sur bois, patchwork, châles brodés et tableaux de peinture.

Horaires : de 10h à 18h.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre : Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nouredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition de l'artiste Abdesslam Bouzar.

Musée national d'art moderne et contemporain (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'au 20 novembre : 6^e Festival de la photographie d'art.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8^e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «L'art du livre islamique».

Coup-franc direct

La critique est constructive !

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, comme pour naguère certains, a asséné une déclaration pour le moins bizarre à l'égard de techniciens et journalistes qui ont montré leur désapprobation quant à la manière de jouer des Verts lors des précédents matchs. Il leur dira, après ce raz de marée face à la Tanzanie, que c'est la réponse de l'EN à ceux qui ne font que critiquer ! Il a, en fait, tout faux, puisque ceux qui ont critiqué le jeu des Verts l'ont fait justement parce qu'ils aiment leur sélection et leur pays et ne souhaitent pas son naufrage s'ils avaient continué à jouer de la même manière. D'ailleurs, le coach Gourcuff, premier visé par les critiques, a avoué avoir fait des erreurs en s'entêtant à jouer avec son fameux schéma tactique, le 4-4-2, qui ne sied vraiment pas aux Verts qui jouent mieux en 4-3-3, avec carrément trois attaquants. Et le résultat est là avec des joueurs qui se sont totalement libérés et qui se sont donnés à cœur joie. La critique, dans ce cas précis, est constructive et M. Raouraoua doit le savoir, car il ne s'agit pas d'être «un béni oui oui» et applaudir même quand les choses ne vont pas bien. Ne dit-on pas que c'est dans l'adversité que naissent les héros, et c'est ce qui s'est passé avec les joueurs qui se sont sentis obligés de se donner à fond pour prouver qu'ils ne sont pas aussi mauvais qu'on le croit.

M. M.

Ligue Deux Mobilis (12^e Journée) Derby passionnant à Bel-Abbès

LA 12^e JOURNÉE de la Ligue II sera marquée par ce derby passionnant qui aura lieu à Bel-Abbès et qui opposera le leader, l'USMBA, à son voisin du MC Saïda. Les gars de la Mekerra savent ce qu'il leur attend et se donneront à fond pour prendre les trois points du succès qui leur permettra de consolider leur position. Les coéquipiers de Ghazali sont conscients du fait qu'ils doivent l'emporter pour rester aux commandes de la Ligue II, même s'ils doivent être très méfiants à l'égard des Saïdis qui ne se déplaceront pas en victimes. Le CA Batna, qui bien cramponné à la seconde place sera opposé à l'AS Khroub, ne devrait pas avoir de problèmes pour l'emporter d'autant plus

que cette dernière n'est pas l'équipe redoutable qui était autrefois. Les gars des Aurès sont conscients de ce qui les attend lors de ce match et devraient se donner à fond pour éviter toute mauvaise surprise. L'ASO Chlef aura un déplacement périlleux à effectuer étant donné qu'elle donnera la réplique à JSM Béjaïa qui revient en force depuis la venue du coach, Hammouche. L'O Médéa se rend à Skikda pour affronter la JSMS qui compte se reprendre après un passage à vide. Les gars du Titteri savent que leur mission ne sera pas de tout repos mais restent quand même décidés à revenir avec un résultat probant.

M.M.

Ligue Une Mobilis (12^e Journée) L'USMA à l'épreuve de l'ASMO

La Ligue une Mobilis reprend ses droits cette semaine, avec le déroulement de la 12^e journée, après une semaine de repos pour permettre à l'EN de disputer sa double confrontation face à la Tanzanie. Les matchs avancés pour jeudi et vendredi devraient permettre aux équipes jouant les premiers rôles de se reprendre et être mis sur orbite à nouveau. Ainsi, l'USM Alger qui a digéré son échec en Ligue des champions se doit maintenant de se concentrer sur le championnat pour espérer être à nouveau relancée et jouer les premiers rôles. Les Usmistes se rendent à Oran pour croiser le fer avec l'ASMO dans l'espoir de revenir avec les trois points du succès. Les Rouge et Noir n'iront pas à El Bahia en touristes et feront tout pour revenir avec le meilleur résultat possible, même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos devant une équipe asémiste plus que jamais décidée à sortir de la zone des turbulences, ce qui l'emmènera à se donner à fond pour l'emporter. Toutefois, le choc de ces matchs avancés sera sans conteste celui qui mettra aux prises l'USM El Harrach au MO Béjaïa. Les Harrachis qui restent sur une belle victoire à Sétif devant l'Entente, souhaitent continuer sur cette même lancée

et ajouter un autre succès devant un concurrent direct pour une place sur le podium. De leur côté, les Bougiotes gardent espoir de réaliser un résultat probant même s'ils ne voyagent pas aussi bien que la saison précédente. Les poulains de Amrani savent ce qui les attend lors de ce match et se doivent de faire ce qui est de leur possible pour revenir avec le meilleur résultat possible. La JS Kabylie, qui réalise un début de saison en dents de scie, se déplace à Larbaâ pour donner la réplique au RCA avec l'espoir d'être ressuscitée et enregistrer un bon résultat même si cela ne sera pas évident face à une équipe qui est au pied du mur et qui souhaite s'en sortir de cette situation difficile. Enfin, la JS Saoura accueillera le RC Relizane avec l'espoir de l'emporter, même s'il devra faire attention à cette équipe de Relizane qui ne se déplacera pas en victime expiatoire.

M.M.

LE PROGRAMME :

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2015 :
USMH-MOB (15h)
ASMO-USMA (15h)
NAHD-ESS (17h)
RCA-JSK (15h)
JSS-RCR (18h)

Eliminatoires Coupe du monde 2018/Algérie-Tanzanie (7-0)

Les Verts avec l'art et la manière

La sélection nationale a atomisé la Tanzanie (7-0), mardi soir à Blida, se qualifiant avec brio au 3^e et dernier tour des qualifications du Mondial-2018. Malmenés au match aller à Dar Es Salaam (2-2), les Verts qui avaient alors égalisé in extremis (2-2), se sont complètement métamorphosés lors de cette manche retour, confirmant ainsi leur statut de «favori» pour une qualification au Mondial de Russie.

Par Mahfoud M.

Portés par leurs fervents supporters, venus nombreux au stade Mustapha-Tchaker, les Algériens ont frappé d'entrée, en ouvrant le score dès la 37^e seconde, sur un tir bien placé au 2^e poteau par le revenant Yacine Brahimi, après une belle passe en retrait d'Islam Slimani. Vingt-deux minutes plus tard, suite à une belle action collective, les Verts obtiennent un coup franc bien placé à hauteur des 25 mètres. Ghoulam choisit de le tirer direct et trompe le gardien adverse (2-0). Les visiteurs n'ont réagi qu'à la demi-heure de jeu, par Elias Maguri, auteur d'un but à la 28^e d'un tir puissant, mais cette réalisation lui fut finalement refusée pour une position de hors-jeu. Les Verts, largement dominateurs, ont vu leurs efforts récompensés par un troisième but signé Riyad Mahrez, juste avant la pause d'un tir du gauche en pleine lucarne. Même en ayant quasiment fait le break, les poulains du coach Christian Gourcuff ont gardé le même rythme à leur retour des vestiaires, jouant avec la même hargne et la même détermination jusqu'au coup de sifflet final. Un choix judicieux, car ayant permis l'inscription de quatre buts supplémentaires, permettant à la sélection algérienne d'égaliser un record établi le 30 août 1981 (7-0) contre la Haute-Volta (actuellement Burkina Faso). Le 4^e but a été inscrit par «le sauveur du match aller» Slimani, ayant



Les Verts euphoriques

transformé un penalty obtenu par Mahrez à la 48^e minute. Dix minutes plus tard, les locaux obtiennent un autre penalty, suite à une faute du gardien tanzanien sur Medjani à l'intérieur du carré des 18. Cette fois, c'est Ghoulam qui a pris la responsabilité de le tirer, avec la même réussite que son prédécesseur (5-0). Loin d'être rassasiés, les Verts ont continué à multiplier les assauts face à un adversaire complètement abattu, surtout après avoir été réduit à dix. Les efforts des Algériens ont été

récompensés par un 6^e but signé Medjani, d'une belle tête croisée après un corner de Mahrez, et c'est Slimani qui a clos le festival par un 7^e but, également de la tête après un coup franc indirect bien brossé par Rachid Ghezal. Malgré l'ampleur du score, les Tanzaniens ont eu, toutefois, un petit sursaut d'orgueil en toute fin de match, notamment par Samata, mais sans succès. Le score est resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final.

M. M.

Christian Gourcuff :

«Je prendrai quelques jours pour réfléchir...»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, compte «prendre quelques jours» pour réfléchir à son avenir à la barre technique des Verts avant de «rencontrer le président de la Fédération» Mohamed Raouraoua pour trancher la question, a indiqué le coach français mardi en conférence de presse. «Les deux derniers mois ont été particulièrement difficiles pour moi, à tel point que j'aurais pu démissionner à n'importe quel moment. Mais je ne l'ai pas fait, car il n'aurait pas été correct de lâcher l'équipe à la veille d'une double confrontation contre la Tanzanie, décisive pour la qualification au prochain tour des éliminatoires du mondial. A présent que l'objectif a été atteint, je prendrai quelques jours pour réfléchir, puis je verrai le président (Raouraoua, ndr)», a indiqué Gourcuff à l'issue de la large victoire de son équipe (7-0) contre la Tanzanie à Blida. De son côté, le président de la Fédération algérienne (FAF), Mohamed Raouraoua, a refusé

de faire le moindre commentaire en ce qui concerne l'avenir du coach Christian Gourcuff à la barre technique des Verts. Gourcuff a fait l'objet de critiques acerbes dans la presse nationale

après les deux matchs amicaux des Verts face à la Guinée (défaite 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0), et au lendemain de la rencontre aller face à la Tanzanie (2-2) à Dar Es Salaam.

Tennis/Tournoi «Abierto Juvenil Mexicano» Ibbou qualifiée au 2^e tour

LA JOUEUSE de tennis algérienne, Inès Ibbou, s'est qualifiée au 2^e tour du tournoi «Abierto Juvenil Mexicano» suite à sa victoire contre l'Egyptienne Lamis Al-Hussein Abdel-Aziz (6-2, 6-3), en match disputé lundi soir pour le compte du 1^{er} tour de ce tournoi international de grade (A), organisé du 16 au 22 novembre au Mexique. Ibbou (41^e mondiale) et Al-Hussein Abdel Aziz (119^e) feront cependant équipe dans le tableau double, où elles seront opposées mercredi à la paire latino-américaine, composée de la Paraguayenne Lara Escariza et la Mexicaine Maria José Portillo Ramirez. «Après l'Abierto Juvenil Mexicano, Ibbou (41^e mondiale) prendra part à la

29^e édition de la Yucatan Cup du 23 au 28 novembre, également dans la capitale mexicaine», a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT). «Après ces deux compétitions au Mexique, la championne d'Afrique U18 se rendra en Floride (Etats-Unis), où elle participera à l'Eddie Herr du 30 novembre au 6 décembre, puis à l'Orange Bowl du 7 au 13 décembre», a ajouté la même source. Si elle réussit un bon parcours en Amérique du Nord, la jeune Algérienne pourra améliorer son classement mondial, car chacun des quatre tournois auxquels elle va participer mettra en jeu un nombre considérable de points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Deux mini-bus et un fourgon détruits par un incendie à Mekla

DEUX MINI-BUS et un fourgon ont été complètement détruits par un incendie, la nuit de mardi à mercredi, dans une station de transport à Mekla (25 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. Les sapeurs-pompiers, arrivés sur les lieux du sinistre signalé

mardi peu après 23 heures, n'ont pu épargner les véhicules réduits en cendres par l'incendie dont l'origine reste indéterminée. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour élucider les circonstances exactes du sinistre qui, fort heureusement, n'a pas fait de victimes.

Saisie de 600 grammes de kif traité



Ouzou. Selon les indications fournies par la même source, la drogue «destinée à la commercialisation», était en possession de 5 individus dont deux originaires de Ouadhias (35 km au sud de Tizi Ouzou), un de Boukhalifa (Tizi-Ouzou) et les deux autres de Sidi Naâmane (10 km au nord-ouest de Tizi Ouzou). Les mis en cause, présentés mardi dernier devant le parquet de Tizi Ouzou, ont été placés sous mandat de dépôt pour trafic de stupéfiants.

LA CELLULE de communication de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué, hier dans un communiqué, qu'une quantité de 600 g de kif traité a été saisie par la police cette semaine à Tizi-

nord-ouest de Tizi Ouzou). Les mis en cause, présentés mardi dernier devant le parquet de Tizi Ouzou, ont été placés sous mandat de dépôt pour trafic de stupéfiants.

Un homme retrouvé mort par balle

UN HOMME a été retrouvé mort après avoir été atteint par balle au niveau de sa mâchoire dans une station de pompage d'eau potable à Mechtras (30 km au sud-ouest de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources sécuritaires. La victime A. Rachid (35 ans), agent de gardiennage, a été retrouvé mardi vers 15h30 à l'intérieur de ladite station où il est employé. Il

était blessé au niveau de la mâchoire et un fusil de chasse à la main. Le corps de la victime a été acheminé par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Boghni, et une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

Hamid M.

Pour encourager le tourisme intérieur

Des facilitations fiscales aux agences de voyages

DES FACILITATIONS fiscales et des crédits seront consentis, dès 2016, au profit des agences de voyage algériennes dans le cadre de la volonté de l'Etat d'encourager le tourisme intérieur, a déclaré, hier à Constantine, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

Le ministre, qui visitait au Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, en compagnie de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, une exposition de produits artisanaux, organisée dans le cadre des semaines dédiées aux savoir-faire locaux, a appelé les agences de voyages des différentes wilayas à s'unir par des conventions dans l'optique d'une réduction des tarifs qui profiterait aux familles de condition modes-

te. M. Ghoul a par ailleurs instruit les responsables locaux de son secteur de s'inscrire dans l'objectif de «qualité, de formation et d'encadrement en matière de gestion de structures touristiques, hôtelières en particulier».

Il a recommandé, à ce propos, aux gestionnaires de ces établissements de se nourrir de l'expérience des entreprises étrangères actives dans ce secteur en Algérie, ce qui permettrait, selon lui, de «corriger certaines erreurs».

Le ministre a également estimé que Constantine a réalisé, ces dernières années, un bond qualitatif important en matière d'infrastructures hôtelières, de nombreuses nouvelles structures ayant vu dans le cadre du plan national de développement du secteur touristique.

Au cours de sa tournée à



LA FRANCE POURSUIT LE DÉMANTÈLEMENT DES CELLULES DJHADISTES

Béjaïa

Les communaux dans la rue

Les travailleurs des communes de la wilaya Béjaïa, en grève depuis trois jours, ont organisé, hier, une marche au chef-lieu de wilaya conformément à la décision prise par le conseil de wilaya des communaux tenu le 2 du mois courant.

Par Hocine Cherfa

Les représentants des employés des collectivités locales sont venus de 39 communes. Ils ont marché depuis la Maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya où ils ont observé un rassemblement et pris la parole pour dénoncer leur situation socioprofessionnelle qu'ils ont qualifié à l'unanimité de «très précaire», à la faveur de l'érosion galopante du pouvoir d'achat que connaît le pays depuis quelques années. Les protestataires affiliés au Snapap continuent de revendiquer «l'abrogation de l'article 87 bis», estimant que «la nouvelle configuration» de cet article n'a rien apporté de

nouveau au portefeuille des travailleurs, la révision du code du travail, la révision (refonte) du statut de la Fonction publique et des statuts particuliers de tous les secteurs et plus particulièrement celui des collectivités locales, la révision à la hausse du régime des allocations familiales à 2 000 DA et l'indemnité de la femme au foyer à 6 000 DA, l'application de l'indemnité des agents de l'état civil (prime de guiche et délégation) avec effet rétroactif depuis le 1^{er} janvier 2008 conformément à l'article 85 du décret 11/334 du 20/09/2011, le respect du libre exercice du droit syndical. Les communaux ont estimé, hier, lors de leurs interventions, que «les travailleurs des communaux ont

droit à une vie décente» à travers l'amélioration de leur pouvoir d'achat, autrement dit par des augmentations salariales conséquentes capables d'améliorer leur quotidien. Ils dénoncent aussi «les intimidations de l'administration employées pour contraindre les travailleurs à ne pas recourir à l'action syndicale». Kamel Bahet, délégué syndical, dira : «Nous avons introduit une demande d'audience au wali et nous attendons sa réponse». Et d'ajouter : «Un délégué syndical de Seddouk l'a interpellé lors de sa visite dans la région. Il lui a dit qu'il allait «inviter des communaux à une rencontre ultérieurement».

H. C.

Accidents de la circulation 66 morts et 530 blessés en une semaine

SOIXANTE-SIX personnes ont trouvé la mort et 531 autres ont été blessées dans 309 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national entre le 10 et 16 novembre, a indiqué hier un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale.

Alger vient en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre d'accidents avec 18 cas, suivi de Batna (14) puis Médéa et Adrar (13 accidents chacune), précise le communiqué.

Les principales causes à l'origine de ces accidents sont liées aux automobilistes, aux piétons et l'état des véhicules et des routes.

R. N.

Hani Y.